BOUTEFLIKA NARGUE LES ÉGYPTIENS

Une logistique présidentielle pour les galas de Khartoum !

Abdelaziz Bouteflika veut remercier, à sa manière, les Soudanais. Et comme le hasard du calendrier fait bien les choses, la Fête nationale du Soudan sera célébrée, dès demain, à Khartoum par la crème des artistes algériens.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Les Algériens n'oublieront pas de sitôt le séjour, puis l'historique qualification des «Fennecs à Omdurman, en ce 18 mi-novembre 2009.

En guise de reconnaissance au soutien moral et même politique des Soudanais, le 54e anniversaire de la Fête nationale du Soudan, qui coïncide avec le 1er janvier, sera vécu comme une fête… algérienne !

Deux grands galas artistiques, l'un le 31 décembre l'autre le 1er janvier, sont programmés à Khartoum et à Omdurman.

Ces deux soirées seront animées par un panel représentatif de la musique algérienne. Y seront en effet, outre le célèbre orchestre de la Radio nationale, le groupe Triana d'Alger, Gnawa de Béchar, des chanteurs de raï, chaâbi, kabyle, chaoui, oranais, etc.

Il a, d'ailleurs, fallu affréter deux avions, qui ont décollé hier de l'aéroport Houari Boumediene, d'Alger, à destination de Khartoum pour transporter tout ce beau monde, ainsi que le matériel nécessaire.

Un matériel «présidentiel», croit-on savoir, celui même qui avait servi lors de la campagne présidentielle d'avril dernier.

Rappelons, en effet, que le staff de campagne du candidat Bouteflika avait mobilisé, en mars et avril 2009, une logistique et un matériel ultramodernes qui ont fait des prestations de Abdelaziz Bouteflika de véritables show à l'américaine !

Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si, dans la délégation algérienne officielle qui s'est rendu hier, mardi, à Khartoum, l'on retrouve, outre Abdelkader Messahel en sa qualité de ministre délégué aux Affaires maghrébines et africaines, Abdesselam Bouchouareb.

Photo : Samir Sid

Ce dernier était le véritable architecte de toute la campagne de Bouteflika, ainsi que de toutes ses sorties publiques ultérieures, l'intérêt tout particulier qu'accorde Bouteflika à cet événement «qui tient absolument à narguer les Egyptiens», selon son entourage est, par ailleurs, souligné par la mobilisation des médias publics.

Ainsi, et sur son instruction, le premier gala, prévu pour la soirée du jeudi 31 décembre sera diffusé sur les trois chaînes de la Radio nationale, tandis que celui du lendemain, 1er janvier, sera, lui, retransmis en direct sur les trois chaînes de la Télévision algérienne.

K. A.

GESTION MUNICIPALE ET MOUVEMENT ASSOCIATIF

Grand décalage entre les textes législatifs et la réalité

Le Front des forces socialistes (FFS) a choisi la journée du vote du collège des grands électeurs pour le renouvellement, de moitié, de la composante de la Chambre haute du Parlement, pour l'organisation d'un forum sur la gestion municipale et l'action politique de proximité.

Mehdi Mehenni – Alger (Le Soir) - «Ce soir, on va nous communiquer des chiffres, des hommes d'affaires vont êtres élus représentants du peuple, d'autres vont même acheter des sièges au Sénat, et pendant ce temps, les citoyens algériens baignent dans les problèmes de la vie quotidienne.» C'est ce qu'a déclaré, hier, le premier secrétaire national du FFS, Karim Tabou, à l'issue d'une rencontre qui a porté sur la gestion municipale et le mouvement associatif.

Pour lui, les Chambres haute et basse du Parlement algérien sont carrément devenues des cercles réservés aux plus offrants.

Par ailleurs, Tabou est revenu sur les difficultés que rencontrent les présidents d'APC.

A ce sujet, il dit ne pas comprendre l'attitude du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Yazid Zerhouni, qui, la veille de la note qu'il a adressée à son administration, interdisant aux élus locaux de quitter le territoire national sans autorisation, déclarait publiquement que l'Algérie a réussi à garantir le principe de la libre circulation des personnes.

Les élus FFS, a souligné Karim Tabou, ne sont pas prêts à se plier à ce genre de décisions contre le principe de la démocratie et la pratique politique.

Photo : Samir Sid

Il a également évoqué les tentatives répétitives de certains walis délégués, qui tentent de bloquer les APC FFS et de retourner les citoyens contre les élus.

Plus grave encore, pour Tabou, l'Algérie est l'un des rares pays au monde où on trouve les mêmes problèmes dans les communes riches et les communes pauvres.

Les premières, financièrement à l'aise, n'arrivent pas à calmer l'appétit vorace des cercles mafieux, et les secondes, financièrement faibles, ne parviennent pas à répondre aux besoins des citoyens.

Après la brève allocution du premier secrétaire national du FFS, le professeur Essaïd Taïb, spécialiste des questions municipales, a souligné qu'il y a un grand décalage entre la liberté d'association dans les textes législatifs algériens et la réalité.

«Le constituant algérien a toujours reconnu le droit d'association.

De là à parler de liberté d'association, des réserves s'imposent quant à la portée pratique de l'énoncé d'un tel principe, même déclamé de manière solennelle par la norme fondamentale. Les pouvoirs publics, et plus exactement les régimes politiques qui se sont succédé, ont adopté une attitude de restriction législative et de surveillance administrative quant à l'exercice effectif de la liberté d'association, attitude qui se perpétue jusqu'à aujourd'hui malgré l'avènement de la Constitution de 1989», a-t-il expliqué.

M. M.

MOBILIS

Installation aujourd'hui du nouveau DG

Le passage du témoin entre M. Lounis Belharrat et M. Azouaou Mehmel à la tête de l'entreprise Mobilis aura lieu aujourd'hui à l'occasion d'une cérémonie qui se tiendra au siège de l'entreprise à Hydra. La cérémonie qui aura lieu sous la houlette du ministre du secteur, M. Abdelhamid Bessalah, du patron du groupe d'Algérie Télécom, M. Moussa Benhamadi, des cadres de l'entreprise et des cadres syndicaux, dont le SG de la Fédération nationale des travailleurs de la poste et des télécommunications, M. Mohamed Tchoulak, sera marquée par l'intervention du ministre de tutelle qui, en la circonstance, prononcera une importante allocution. En cette occasion, dit-on, un vibrant hommage sera rendu à l'ex-directeur général de l'opérateur historique de la téléphonie mobile.

A. B.